

Historique de la Facture en Côte d'Ivoire

Mars 2025

Ce document contient 4 pages

Table des matières

I – Historique de la FNE.....	3
1.1. L'évolution du système de facturation en Côte d'Ivoire	3
1.2. L'introduction de la Facture Normalisée	3
1.2.1. Procédures Réglementées	Error! Bookmark not defined.
1.2.2. Limites du Système Papier	Error! Bookmark not defined.
1.3. La Facturation Normalisée Électronique (FNE)	4

I – Historique de la FNE

1.1. Le système de facturation en Côte d'Ivoire avant 2005

Avant 2005, l'édition de la facture était à l'initiative des opérateurs, ce qui engendrait plusieurs insuffisances dans le processus de facturation. En effet les différents problèmes rencontrés étaient les suivants :

- Non-respect des règles d'établissement en vigueur ;
- Multiplication des contentieux avec l'administration fiscale ;
- Absence des mentions obligatoires telles que le Numéro de Compte Contribuable (NCC), le centre de rattachement, le régime d'imposition etc.

1.2. L'introduction de la Facture Normalisée

En 2005, la facture normalisée papier a été introduite pour instaurer une facturation uniforme, reconnue aussi bien par les entreprises que par les consommateurs. Cette réforme visait à renforcer la transparence et à simplifier la vérification fiscale. Ainsi, trois (03) régimes de facturation ont été mis en place :

- **Droit commun** : obtention des factures auprès d'imprimeurs agréés ;
- **Régime dérogatoire des grandes et moyennes entreprises** : entreprises dotées de systèmes de facturation informatiques ;
- **Régime dérogatoire des petites et micro-entreprises** : utilisation de carnets préimprimés.

Cependant les limites du systèmes papier étaient les suivantes :

- Difficulté d'application dans certains secteurs d'activité (rayons multiples, fast-food, pharmacies, stations-service, etc.) ;
- Approvisionnement difficile en carnets préimprimés ;
- Retards de livraison par les imprimeurs ;
- Complexité de la sécurisation individuelle des factures par stickers.

1.3. La Facturation Normalisée Électronique (FNE)

Avec l'évolution technologique, la réforme du système de facturation s'est imposée pour faciliter l'édition et la délivrance des factures.

Ainsi, une plateforme de Facturation Normalisée Électronique (FNE) a été mise en place en 2025 pour permettre l'émission de factures électroniques sécurisées, adaptées à toutes les catégories d'entreprises et à leurs régimes d'imposition.

Avantages de la FNE

- Émission simplifiée des factures ;
- Automatisation de la délivrance ;
- Sécurisation accrue des transactions ;
- Prise en compte de tous les régimes d'imposition ;
- Amélioration du contrôle fiscal.